

Déclaration écrite de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies 64 présentée par la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités

Promouvoir la Déclaration et le Programme d'action de Beijing

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing sont tout aussi pertinents en 2020 qu'ils l'étaient en 1995. Ils continuent d'inspirer et de fournir un modèle pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles. Des progrès importants ont été réalisés pour un certain nombre de femmes mais l'évaluation des progrès devrait également tenir compte de la vie de millions d'autres femmes et filles qui sont encore privées de droits humains fondamentaux et ne peuvent pas participer pleinement au développement de leurs communautés. À l'échelle mondiale et à différents degrés, des disparités sociétales et systémiques bien ancrées excluent les femmes et les filles des activités qui pourraient contribuer à leur mieux-être personnel et nuisent à la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

À l'occasion de ce point marquant (25 ans), la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités se joint aux autres organisations non gouvernementales de défense des droits de la femme pour réaffirmer la Déclaration de Beijing et exhorter les états membres à prendre des mesures décisives et concrètes pour atteindre les objectifs précisés dans la Déclaration ainsi que les cibles du Programme de développement durable d'ici 2030.

Nous devons féliciter le gouvernement canadien de 2015-2019 d'avoir formé un cabinet paritaire, d'avoir créé le ministère fédéral des Femmes et de l'Égalité des genres, de soutenir la mise en œuvre de l'analyse comparative des sexes, d'avoir lancé une Politique d'aide internationale féministe et d'avoir introduit un régime d'équité salariale proactif. Bien que ces mesures n'aient pas eu l'impact espéré, elles reflètent l'aspiration et la priorisation de l'amélioration de la condition féminine au sein du gouvernement canadien. Des gains concrets nécessiteront un engagement à long terme constant, spécialement dans les domaines de l'équité salariale, de la garde d'enfants universelle, de la croissance propre, du changement climatique et des affaires autochtones.

La présente déclaration met l'accent sur trois thèmes centraux – Éducation et formation des femmes; Les femmes et la santé; Les femmes et l'économie – qui nous aideront à promouvoir la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Il faudra utiliser une perspective intersectorielle et intersectionnelle pour faire la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des progrès réalisés pour éliminer le fossé entre les sexes. L'intersectionnalité est une notion importante parce qu'elle nous permet d'identifier des formes de discrimination qui sont

interreliées et de tenir compte de ces liens lorsque nous visons à atteindre l'équité sociale et politique.

Éducation et formation des femmes

La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités reconnaît l'importance de l'éducation pour changer la vie des femmes et croit que l'éducation est essentielle pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Nous attribuons plus d'un million de dollars chaque année pour appuyer les femmes et les filles qui poursuivent leur éducation. Les femmes doivent avoir accès non seulement aux aspects traditionnels de l'éducation primaire, secondaire et postsecondaire mais également à toutes les autres formes d'éducation et aux plateformes innovatrices qui offrent cette éducation. Nous encourageons fortement les états membres à reconnaître l'importance de la formation technique et professionnelle, tel que démontré par le Centre international pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels de l'UNESCO. Nous les exhortons également à accroître les fonds qu'ils octroient pour les programmes de formation et d'éducation qui amélioreront grandement la participation sur le marché du travail des femmes, des filles et des personnes diverses au niveau des genres.

Dans le contexte mondial, dix millions de filles réfugiées font face à des défis importants concernant l'éducation et la formation (Commission des femmes réfugiées – Faits et chiffres). Dans le cadre de cette crise humanitaire croissante et oppressante, le manque d'accès à l'éducation est une autre façon de victimiser les filles et de déterminer leur avenir. L'UNHCR (l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés) fait un fervent appel à l'action avec son initiative « Son tour ». Nous demandons aux états membres de rendre prioritaire l'éducation pour les femmes et les filles réfugiées.

Les femmes et la santé

La violence contre les femmes et les filles est un problème de santé majeur et le fardeau de la victimisation violente est amplifié dans les camps de réfugiés et d'autres communautés marginalisées. La violence fondée sur le sexe existe dans tous les pays du monde et constitue un problème persistant. Elle a des répercussions à long terme sur la santé physique, sexuelle et mentale des femmes et des filles. Nous estimons que la violence domestique, le trafic de personnes, la violence sexuelle, le harcèlement et la violence infligée aux femmes et aux filles sont des actes de guerre – ce sont tous des actes de violence contre les femmes. Nous demandons aux états membres d'utiliser tous les mécanismes dont ils disposent pour éliminer la violence contre les femmes et les filles et de leur fournir de la protection.

Il est également vital pour la santé des femmes que toute la gamme de services de santé leur soient accessibles, spécialement les services visant la santé sexuelle et reproductive. L'accent mis sur les femmes et la santé dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing avait surtout comme but de réduire la mortalité maternelle. Il y a encore beaucoup à accomplir dans ce domaine important mais le programme de santé chez les femmes a besoin d'être élargi. Les interventions recommandées dans un document politique de 2015 (Oxford Martin) comprennent un financement accru de la recherche sur la santé des femmes, une gestion améliorée des

décès et des handicaps évitables chez les femmes ainsi qu'une approche de genre pour la collecte et l'utilisation des données sur la santé.

Les femmes doivent être en santé pour réaliser leur plein potentiel individuel et collectif. Nous exhortons les états membres à traiter l'investissement dans la santé des femmes et des filles comme un élément non négociable.

Les femmes et l'économie

L'autonomisation économique des femmes n'est pas seulement une bonne chose moralement mais c'est également un élément clé d'une économie vigoureuse. ONU Femmes a publié des faits et des chiffres qui indiquent que 26 % de plus aurait pu être ajouté au PIB (produit intérieur brut) d'ici 2015 si les femmes et les hommes pouvaient jouer un rôle identique sur les marchés du travail. Les états membres ont la possibilité de planifier pour l'avenir et de s'assurer que les politiques économiques qui comprennent des accords commerciaux reflètent des stratégies qui favorisent un emploi convenable pour les femmes, les préparent aux réalités économiques émergentes et appuient les femmes entrepreneures. Les femmes peuvent jouer des rôles appréciables non seulement en tant que travailleuses mais aussi pour établir des politiques économiques et devenir des moteurs du développement et de la croissance durables. Il faut porter un intérêt particulier aux femmes qui travaillent dans des secteurs de l'économie peu rémunérés et aux emplois qui exploitent les femmes et les filles, ou compromettent leur santé. Les programmes de l'Organisation mondiale du commerce qui autonomisent les femmes sont un excellent exemple de façons d'améliorer la participation des femmes, des filles et des personnes diverses au niveau des genres dans l'économie mondiale.

Les gouvernements ont un rôle crucial à jouer pour éliminer les obstacles concrets au travail payé et formuler des politiques progressives sur des questions comme un milieu de travail sécuritaire, l'équité salariale, l'éducation préscolaire et la garde d'enfants. Il faut établir des dispositions dans le secteur des soins pour réduire le fardeau de la prestation de soins non rémunérés sur les soignants et les membres de la famille. Lorsque l'on parle de l'autonomisation économique des femmes, il ne faut jamais oublier que c'est le travail non rémunéré qui rend tous les emplois rémunérés possibles.

Les intervenants dans l'autonomisation économique des femmes, y compris nos alliés mâles, doivent promouvoir vigoureusement l'éducation et la formation adéquates des femmes pour leur permettre de participer pleinement au marché du travail et de bénéficier de la croissance et du développement de l'économie. Nous continuons d'appuyer l'intention formulée dans le n° 27 de l'Annexe 1 de la Déclaration de Beijing qui est de « promouvoir un développement durable au service de l'individu, notamment une croissance économique soutenue, en développant l'éducation de base, l'éducation permanente, l'alphabétisation et la formation ainsi que les soins de santé primaires à l'intention des femmes et des petites filles ».

Conclusion

L'intersection de l'éducation, de la santé, de l'économie et de l'égalité des sexes est le moteur qui fera progresser la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. Nous incitons les états

membres à s'engager à assurer l'égalité des sexes dans le domaine de l'éducation en adoptant des lois, des politiques et des plans d'action assortis de mécanismes de surveillance et de reddition des comptes solides et transparents. Nous incitons les états membres à s'engager à faire des investissements importants dans la recherche et les programmes axés sur la santé des femmes et des filles. Nous incitons les états membres à mettre en œuvre des politiques proactives en matière d'équité salariale et de financer des programmes d'éducation préscolaire et de garde d'enfants afin de permettre aux femmes et aux filles de participer pleinement au marché du travail.

La Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, en tant qu'organisme non partisan, bénévole et autofinancé qui s'intéresse à la cause d'équité féminine, doit défendre celles qui n'ont pas de voix. Nous devons éviter d'avoir un silence complice en matière de commerce des armes ou du besoin urgent d'intervenir dans les questions environnementales qui pourraient compromettre tous nos gains sociaux. Notre organisme fait preuve de leadership à l'échelle nationale et internationale depuis plus de 100 ans dans le domaine de la défense des droits de la femme. Nous sommes fières d'être membres du Conseil national des femmes du Canada, du Réseau canadien Beijing +25 et de coalitions internationales qui défendent l'égalité et l'autonomisation des femmes, notamment Graduate Women International et l'Alliance internationale des femmes. Nous allons continuer de tenir les états membres, y compris le Gouvernement du Canada, responsables de leurs engagements internationaux et des mesures accélérées requises pour atteindre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Déclaration appuyée par :

Institut canadien de recherche sur les femmes

Graduate Women International

Alliance internationale des femmes

Conseil national des femmes du Canada

YWCA Canada